

# Collège des acteurs locaux (CAL)

Bordeaux, le 16 juin 2011



# Ordre du jour

- Présentation de RFF
  - Rappel du calendrier GPSO
  - Bilan final de la concertation étape 1
  - 1<sup>er</sup> bilan de la concertation étape 2 et de la consultation du public
- Recueil de l'avis des membres du CAL sur :
  - le dispositif de concertation/consultation de l'étape 2
  - les propositions de concertation/consultation fin étape 2
- Compte-rendu de la mission des garants

# Partie 1

## Présentation de RFF



# Le calendrier du GPSO


- Etape 1 : 2009-2010
  - Fuseau de passage de 1 000 m et choix des fonctionnalités et des dessertes des agglomérations.
    - *COPIL janvier et mai 2010, approbation ministérielle 27 septembre 2010.*
- Etape 2 : 2010-2011
  - Hypothèse de tracé à approfondir pour les deux lignes nouvelles
    - *COPIL du 23 juin 2011.*
  - Projet de tracé et évaluation des impacts environnementaux et des mesures à prendre.
  - Estimation financière et 1<sup>ers</sup> bilans trafics et socio-économiques.
    - *COPIL de novembre 2011.*
  - Elaboration des dossiers de fin d'étape

# Le calendrier du GPSO

- Etape 3 : 2012-2013
  - Décision ministérielle d'Avant Projet Sommaire du GPSO avant les élections présidentielles et législatives
  - Etude d'impact et procédure de qualification de Projet d'Intérêt Général (PIG) en 2012
  - Consultation inter-administrative début 2013, suivie par une saisine de l'autorité environnementale (ainsi que les procédures préalable à l'EUP, COAS , N 2000, PNR en particulier)
  - Engagement possible de l'enquête d'utilité publique à l'automne 2013

# GPSO, une élaboration du projet concertée

- Concertation avec l'ensemble des acteurs des territoires tout au long du processus d'études
  - Services de l'Etat, organismes socioprofessionnels, collectivités territoriales, représentants des salariés et associations.
- Des instances spécifiques
  - Les groupes de travail (contributions aux études).
  - Les commissions consultatives (avis des élus sur les propositions de RFF).
- Un suivi du dispositif de concertation (CAL et garants)
- Une concertation de proximité
  - Dialogue continu avec les acteurs entre chaque instance de concertation sur l'avancée et le contenu des études.
- La consultation du public

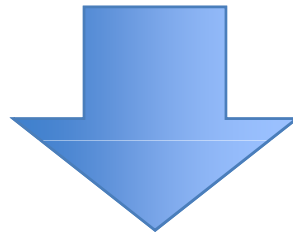


# Bilan final de la concertation étape 1

## Concertation étape 1 : des enseignements pour l'étape 2

Retour d'expérience de RFF

Avis du CAL, des garants  
et de la CNDP



### **Optimisation de la concertation lors de l'étape 2**

Adaptation du rythme des réunions, des thématiques et de la composition des instances de concertation.

Intensification de la concertation de proximité.

Renforcement de la participation du public (consultation).



## Etape 2 : les évolutions du dispositif de concertation

- Un nouveau périmètre géographique
  - 148 communes, 600 000 habitants
- De nouveaux sujets pour associer un plus grand nombre d'acteurs à la concertation
- Une spécialisation et une composition plus fines des groupes de travail (28 au lieu de 20 en étape 1)
- La réorganisation des commissions consultatives par département (6 au lieu de 10 en étape 1)
- La participation du public

## Etape 2 : la participation du public

- Le lancement de la consultation du public
  - Sollicitation de l'avis du public et plus particulièrement des 600 000 habitants directement concernés.
- Un important dispositif mis en œuvre
  - Des totems (présentoirs) dédiés à la consultation proposés aux 148 communes, mais aussi aux collectivités territoriales et partenaires.
  - De nombreux outils d'information
    - Fiches pédagogiques, plaquette de présentation de chaque temps de consultation, synthèses des études, cartes, films d'animation 3D...
  - La consultation par internet sur le site [www.gpso.fr](http://www.gpso.fr)



## Etape 2

Juin 2010-Juin 2011

1<sup>er</sup> bilan de la concertation  
et de la consultation

## Juin 2010-Octobre 2010 : détermination des zones sensibles pour concevoir les hypothèses de tracé

- 15 groupes de travail thématiques (foncier, environnement, infrastructures et réseaux).
- Réunions de proximité avec les élus et avec les représentants associatifs départementaux.
- Information régulière des acteurs de la concertation et du public (lettres d'info, flash-infos, fiches ...).
- 1<sup>er</sup> temps de consultation du public sur les modalités de consultation et sur les thèmes proposés (4 au 30 octobre 2010).

# Les principaux apports

- De la concertation avec les acteurs des territoires
  - Compréhension de la méthode d'élaboration des tracés.
  - Evolution de la grille de hiérarchisation des enjeux environnementaux.
    - Sensibilité et classement de certains critères.
  - Approfondissement de la connaissance du territoire.
- De la consultation du public (281 avis reçus)
  - Evolution des modalités pour les temps suivants : annonce, durée, outils, thématiques (gares) ...

## Octobre 2010-Février 2011 : conception des hypothèses de tracé et sélection

- 20 groupes de travail thématiques (foncier, environnement, infrastructures et réseaux).
- 5 commissions consultatives (regroupement 82/31).
- Réunions de proximité avec les élus et avec les représentants associatifs départementaux.
- 2<sup>e</sup> temps de consultation du public sur les hypothèses de tracé (20 décembre 2010-8 janvier 2011).
- Information régulière des acteurs de la concertation et du public (mémento, lettre d'info, cartes, ...).

## Les principaux apports de la concertation

- Concernant les zones sensibles
  - Plus grande exhaustivité et précision des données de terrain.
  - Confirmation de la localisation des zones sensibles, ajout de zones supplémentaires.
  - Précision des besoins ou attentes d'investigations écologiques en vue d'une meilleure insertion du projet.
- Concernant les rétablissements
  - Inventaire des réseaux interceptés et validation globale des propositions de rétablissements pour les réseaux prioritaires.
- Concernant les hypothèses de tracé
  - Retrait de 17 hypothèses, ajustement de 7 autres et études de 22 nouvelles hypothèses proposées.

# Les principaux apports de la 2<sup>ème</sup> consultation

*3 581 avis reçus*

- Identification des enjeux humains et naturels devant faire l'objet d'une attention particulière.
- Meilleure connaissance des préoccupations du public : acquisitions foncières, mesures d'insertion du projet, gares et dessertes des territoires.
- Propositions de variantes de tracé.
- Constat de la nécessité de poursuivre le travail de pédagogie sur l'opportunité de réalisation des lignes nouvelles par rapport au seul réaménagement des lignes existantes.



## Février-Juin 2011 : comparaison des hypothèses de tracé et choix d'un tracé à approfondir

- 20 groupes de travail thématiques (foncier, environnement, infrastructures et réseaux).
- 9 commissions consultatives (4 en Tarn-et-Garonne, et 2 en Lot-et-Garonne).
- Réunions de proximité avec les élus et avec les représentants associatifs départementaux.
- 3<sup>e</sup> temps de consultation du public sur les résultats de la comparaison des hypothèses de tracé (9-21 mai 2011).
- Information régulière des acteurs de la concertation et du public (lettre d'info, fiches, films 3D ...).

## Les principaux apports de la concertation

- Concernant les hypothèses de tracé soumises à la comparaison
  - Confirmation des hypothèses de tracé, avec principalement des demandes d'optimisation technique ou géométrique (anticipation).
- Concernant la méthode de comparaison
  - Compréhension satisfaisante de cette méthode complexe, avec une tendance à vouloir pondérer les enjeux humains vis-à-vis des enjeux naturels.
- Concernant les préconisations de RFF
  - Dans 70% des cas (secteurs / sous-secteurs), la proposition de RFF est le fruit d'un consensus, considérant que dans 17% des cas les collectivités ne se sont pas exprimées.

# Les principaux apports de la 3<sup>ème</sup> consultation

*6 741 avis reçus*

- 88 % des participants n'ont pas répondu aux questions posées par RFF mais ont exprimé leur rejet du projet.
- 12 % des participants ont répondu aux questions, dont :
  - 23% sont d'accord avec l'hypothèse de tracé à approfondir proposée par RFF,
  - 77% ne sont pas d'accord :
    - 10% proposent des réajustements de l'hypothèse de tracé proposée par RFF.
    - 23% préfèrent une autre hypothèse de tracé étudiée par RFF mais non retenue pour approfondissement.
    - 67% font des remarques sur l'hypothèse de tracé proposée par RFF (mesures d'insertion) ou de nouvelles propositions (longer les infrastructures existantes, ...).

## Propositions pour la suite de l'étape 2

- Poursuite des réunions des groupes de travail thématiques, des commissions consultatives et des réunions de proximité avec les élus et les représentants associatifs.
- Dès réception des conclusions de la mission CGEDD, démarrage des groupes de travail « Gares » et « Lignes existantes ».
- Un seul temps de concertation/consultation à l'automne 2011, pendant 1 mois, avec :
  - une concertation L300-2 sur les 2 haltes SR-GV (Sud Gironde et Cote Landaise), les 4 haltes TER d'aménagement de la ligne existante et les passages à niveau en sortie sud de Bordeaux,
  - une consultation volontaire sur les 3 gares nouvelles (Mont-de-Marsan, Agen, Montauban) et les 2 gares existantes (Dax et Bayonne),
  - une consultation sur le tracé à approfondir et les mesures d'insertion à envisager.

## Partie 2

### Recueil de votre avis sur :

- le dispositif de concertation/consultation étape 2
- les propositions de concertation/consultation fin étape 2



## Partie 3

# Compte-rendu de la mission des garants

